

Chers parents,

Les directions d'écoles ont reçu, hier matin, les dispositions des Ministères de l'Education Nationale et de la Santé, transmises par le Rectorat, concernant le Coronavirus.

Pour les personnes venant des zones dites « à risque », c'est-à-dire la Chine (Chine continentale, Hong Kong, Macao), Singapour, Corée du Sud ou encore des régions italiennes Lombardie et Vénétie, il est demandé que les élèves ne soient pas envoyés à l'école pendant les 14 jours qui suivent leur retour en France.

Les directions d'écoles ont donc dû relayer cette information dans les différentes écoles de la ville. Certaines écoles ont procédé aux vérifications directement auprès des élèves pour valider quels enfants auraient séjourné dans un de ces pays ou régions pendant les vacances scolaires.

Certains d'entre vous ont certainement déjà eu des remontées de leur enfant.

Quelques élèves de la ville se sont avérés concernés. Ces enfants ont donc dû quitter immédiatement leurs écoles. Les parents ont bien évidemment été informés des mesures à prendre, préconisées par le Ministère des Solidarités et de la Santé.

Les personnes ayant eu des contacts avec les personnes revenant d'une zone à risque ne sont pas concernées par ces 14 jours d'éviction. Cette mesure est clairement définie par les Ministères de l'Education Nationale et de la Santé.

Toutes les équipes enseignantes restent bien sûr vigilantes.

Nous comprenons que ces mesures peuvent surprendre certains parents, mais pour éviter toute propagation, des mesures de préventions doivent être prises.

Si nous devons obtenir de plus amples informations, nous vous tiendrons informés.

Nous vous souhaitons une belle fin de journée.

Vos représentants de parents d'élèves API

